



Actualisation des connaissances à la conduite en sécurité et test CACES® R.486 Plateforme Élévatrice Mobile de Personnel (PEMP)

Catégories : A - B - C

Personnes concernées : Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP).

Objectifs de la formation : L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une plateforme élévatrice de personnel en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R.486(A) de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir le CACES® R.486 de la catégorie visée.

Contexte : Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'une attestation de formation, au port du harnais, à défaut, un module sera dispensé pendant la formation. Posséder une expérience ou être titulaire d'un CACES®R386 ou R.486 et de justifier d'une formation théorique et pratique avant le passage des tests CACES®.

DURÉE

2 à 3 jours.
Durée : sur devis.

FORMATEURS

Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la logistique, la manutention ou la conduite des PEMP. Il est formé à la pédagogie via le process CityPro.

DISPOSITIFS DE SUIVI

Feuille d'émargement et attestation de stage.

LIEU DE FORMATION

Au sein d'un centre CityPro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R.486(A).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Selon les modalités d'examen définies dans la R.486(A) de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.

VALIDATION DES ACQUIS

Selon les modalités d'examen définies dans la R.486(A) de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié. Les agences exclusivement référencées sur INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées.

DÉLAIS D'ACCÈS

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

MODALITÉS D'ACCÈS

Consultez la page centre sur le site city-pro.info.

ACCESSIBILITÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS

En centre CityPro ou sur city-pro.info.

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.486(A))

Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur, ...).
- Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
- Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)

Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :

- Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ...).
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plateforme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
- Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

MODULE UTILISATION EPI EN PEMP

- Connaître les différents moyens de connexion HARNAIS / PEMP.
- Comprendre les risques liés à une mauvaise utilisation.
- Savoir exploiter la notice du harnais et son utilisation en PEMP si applicable.
- Porter un EPI contre les chutes de hauteur en lien avec l'utilisation d'une PEMP et la réglementation (article R.4323-106 du Code du Travail).
- Réussir l'évaluation des acquis (théorique et pratique) concernant le port des EPI en lien avec le point U27 du FAQ de la CNAM.

L'information actualisée mentionnant le libellé exact de la certification, le code RS, le nom du certificateur et la date d'enregistrement de la certification se trouve en lien de chacune d'entre-elles ci-dessous :



Cat. A - RS5084

► [Cliquez pour accéder aux informations](#)



Cat. B - RS5082

► [Cliquez pour accéder aux informations](#)

Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B

Cat. C - RS5085

► [Cliquez pour accéder aux informations](#)